

Conflit israélo-arabe

du point de vue moral que politique. Et Dieu sait si cette opinion est largement répandue. C'est là un fait troublant, monsieur le Président, pour tous ceux qui ont foi dans l'intégrité d'Israël, fait aussi troublant que le bombardement de Beyrouth. Un pays, monsieur le Président, qui est né après avoir traversé un holocauste, est censé respecter des normes plus élevées que la moyenne.

Sur tous ces points—et il y en a d'autres—je sais que bon nombre d'Israéliens partagent mon point de vue. Fort heureusement, l'opinion publique israélienne n'est pas monolithique. C'est un État ouvert aux critiques internes et j'espère que ce sera toujours le cas. J'en veux pour preuve les manifestations spontanées de milliers d'Israéliens qui ont contribué à l'organisation de l'enquête sur les massacres au Liban. C'est vers tous les Israéliens qui, encore animés de la tradition des prophètes, veulent garantir la justice et pour les autres pays et pour Israël que nous devons nous tourner pour assurer une paix durable que le monde entier doit sincèrement rechercher au Moyen-Orient. Tournons-nous aussi vers les Palestiniens qui partagent cette attitude et qui défendent le principe de la justice pour les autres comme pour les Palestiniens.

M. Prud'homme: Pourrais-je poser une question au député?

Le président suppléant (M. Corbin): Le député de Saint-Denis voudrait poser une question au député de Winnipeg-Birdshill. Celui-ci accepterait-il d'y répondre?

M. Blaikie: Je ne sais pas si nous avons le temps monsieur le Président, mais si c'est possible, je suis d'accord.

M. Prud'homme: Monsieur le Président, j'ai écouté le député avec grand intérêt car c'est là un sujet qui m'intéresse depuis 15 ans. Je voudrais que le député—que, je le répète, j'ai écouté avec grand intérêt son intervention est même l'une des plus remarquables que j'ai entendues à la Chambre en 19 ans sur un sujet aussi délicat—m'explique et explique à mes collègues ce que l'on entend par «patrie». Je parle plus volontiers de pays. J'appartiens à un pays, tout le monde d'ailleurs. Il semble que dans ce cas, nous ayons peur d'utiliser le vrai terme: un pays, un passeport. Je voudrais savoir exactement ce que l'on entend par patrie, car même au sein du gouvernement, nous ne nous entendons pas sur la définition de ce terme.

M. Blaikie: Monsieur le Président, c'est là un terme apparemment que les Palestiniens utilisent eux-mêmes et ils aimeraient bien définir en quoi cela consiste dans le cadre de négociations avec Israël et avec les autres pays concernés.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Conformément aux dispositions de l'article 24(2) du Règlement, je dois mettre fin aux délibérations.

[Français]

Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 11 heures, conformément aux dispositions de l'article 2(1) du Règlement.

(A 18 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)